

Communiqué de presse

## **PARTENARIAT**

# **L'hôpital de Bain-de-Bretagne souhaite fluidifier les parcours de soins des résidents des EHPAD du territoire**

**Bain-de-Bretagne, le 25/09/2023. Dans la continuité de leurs relations partenariales, l'établissement Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve de Bain-de-Bretagne, dans sa fonction d'hôpital de proximité, et six résidences pour personnes âgées du territoire<sup>1</sup> ont signé le 25 septembre 2023 une convention visant à fluidifier le parcours de soins des patients-résidents.**

L'objectif de ce partenariat est, d'une part, de faciliter les admissions à l'hôpital pour les résidents de ces six structures, afin de limiter les passages aux urgences pour ce public particulièrement vulnérable. Sont concernés les services de médecine polyvalente, de soins de suite et de réadaptation, l'unité de soins palliatifs et l'hôpital de jour de gériatrie.

D'autre part, cette collaboration doit permettre de faciliter l'admission des patients dans la résidence de leur choix en sortie d'hospitalisation, lorsque le retour à domicile n'est pas possible, ou non souhaité par le patient.

En renforçant les liens entre les professionnels de santé de l'hôpital et des résidences, ce partenariat vise un meilleur partage d'informations, de manière sécurisée, et la mise en œuvre de bonnes pratiques professionnelles partagées, permettant ainsi d'améliorer la qualité du parcours de soins des personnes âgées sur le territoire. De plus, les délais d'accès aux établissements seront réduits.

Avant tout transfert, les partenaires veilleront à respecter la liberté de choix du patient et à recueillir son consentement, lorsque son état lui permet de s'exprimer, ou à défaut celui de sa famille, de son représentant légal ou de la personne de confiance qu'elle aura désignée.

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve de Bain-de-Bretagne et les six résidences pour personnes âgées avaient déjà signé en 2020 une convention de mutualisation d'une infirmière de nuit en EHPAD. En tant qu'hôpital de proximité, l'hôpital de Bain-de-Bretagne œuvre quotidiennement à développer ses liens avec les acteurs de santé du territoire, afin d'améliorer l'accès aux soins de la population locale.

Pour plus d'informations :

Hélène FERRE, 02 99 43 32 23 (assistante de direction)

---

<sup>1</sup> Maison des Rondines à Bourg-des-Comptes, Résidence Père Brottier à Pléchatel, Le Tréhélu à Guichen, Résidence La Crépinière à Guipry-Messac, Les Jardins du Perray à Goven et Ker Joseph à Pipriac

PHOTO

Légende : La convention de partenariat a été signée lundi 25 septembre 2023, à l'hôpital de Bain-de-Bretagne, en présence (de gauche à droite – il faudra donc remettre les noms dans l'ordre) : Madame Karine Morand, directrice de l'hôpital, Monsieur Mathieu Daviau, directeur des Rondines, Monsieur Jean-Marie Gicquel, directeur du Père Brottier, Madame Christina Dupont, directrice du Tréhélu, Madame Gwenéla Mandon, directrice de la Crépinière, Monsieur David Prieur, directeur des jardins du Perray.